



Bolero

TOPIC

Actions à dividendes

Un pilier pour votre portefeuille

22 mars 2019

PAR TOM SIMONTS, SR. FINANCIAL ECONOMIST KBC GROUPE



Dans ses TOPICS, **Bolero** approfondit un sujet de bourse spécifique comme une introduction en bourse, une fluctuation des prix du pétrole, mais il peut également s'agir d'un indice ou d'un secteur spécifique qu'il passe au peigne fin.

Pour de nombreux investisseurs, les actions à dividendes représentent une **valeur stable dans leur portefeuille**. Dans un contexte où le **taux d'intérêt** sur les livrets d'épargne et sur les obligations restent **bas**, le gain supplémentaire apporté par le dividende, en plus d'un éventuel profit sur les cours, séduira de nombreux investisseurs.

Récemment, le gouvernement belge a entrepris d'encourager les investissements en actions à dividendes. En tant qu'investisseur, il vous est désormais possible de demander le **remboursement du précompte mobilier sur vos dividendes** jusqu'à un certain montant. De plus, les entreprises versant des dividendes sont souvent considérées comme des sociétés plus stables et plus sûres. Mais est-ce bien le cas ? Et quels critères entrent dans la sélection de ce type d'actions ?

Dans ce dossier, nous vous donnons plusieurs clés pour vous aider à choisir les bonnes actions à dividende pour votre portefeuille.

Table des matières

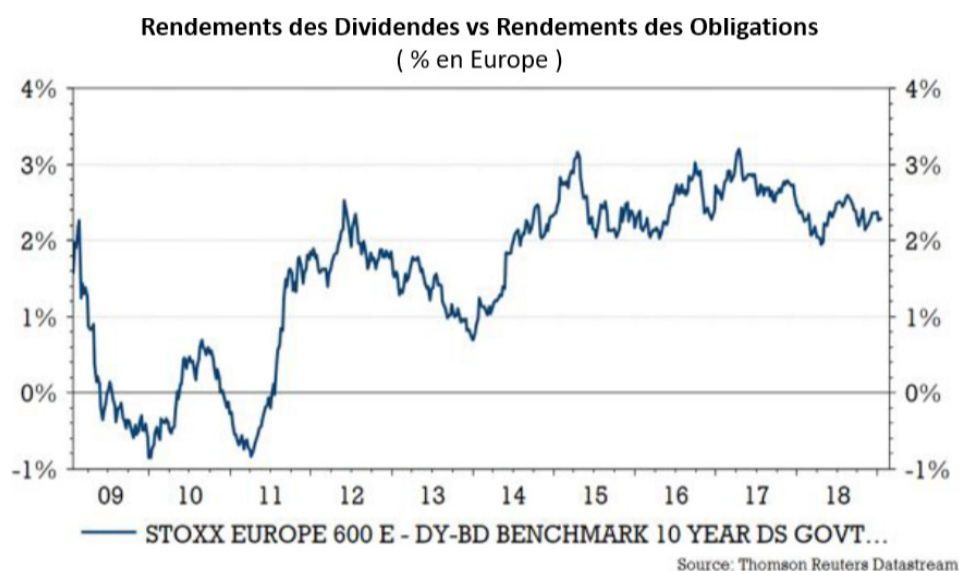
1. Pourquoi opter pour des actions à dividendes?
2. Comment sélectionner les actions à dividendes?
 - a. Cash-flows
 - b. Stabilité
 - c. Répartition sectorielle
 - d. Dettes
 - e. Antécédents : Kings et Aristocrates
3. Timing
 - a. Date d'annonce
 - b. Date de l'ex-dividende
4. Liquidités ou titres
5. Points faibles
6. En pratique
7. Conclusion

1. Pourquoi choisir les actions à dividendes ?

Quels **arguments** incitent les investisseurs à opter pour des actions à dividendes ? Ces actions sont-elles plus sûres ? Et quel rendement génèrent-elles réellement ?

Les actions à dividendes offrent aujourd'hui un **rendement nettement supérieur** à celui des obligations, tandis que, sur le long terme, leur performance n'est certainement pas inférieure aux autres actions.

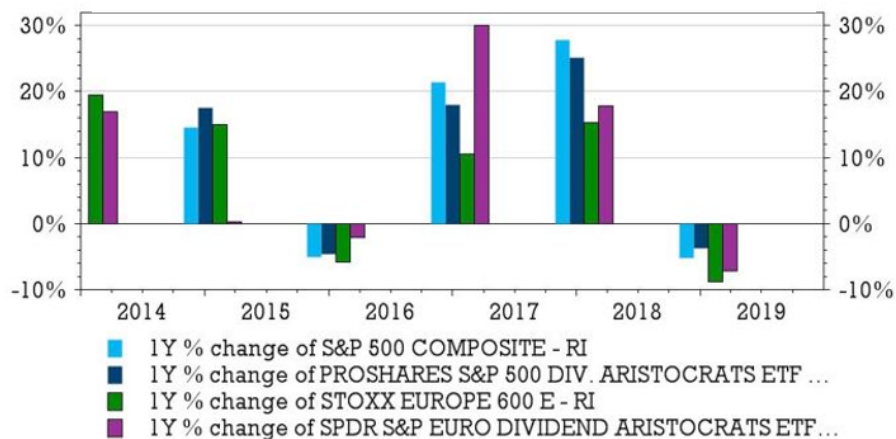
C'est ce que confirme le graphique ci-dessous, qui illustre **la différence entre le rendement de dividende de l'indice Stoxx600 et le taux d'intérêt à 10 ans**. Sauf en période très turbulente, cette différence est positive. Au cours des dernières années, l'écart en Europe a fluctué entre 2 et 3%, ce qui signifie que les actions à dividendes gardent clairement l'avantage.



Un graphique complémentaire compare les indices de rendement du Stoxx 600 et du S&P500 (avec réinvestissement du dividende) aux **indices de rendement des ETF qui suivent les « aristocrates du dividende »**, c'est-à-dire les actions des sociétés qui disposent d'un solide historique de dividendes toujours en hausse. Il en sera question plus loin dans ce dossier.

Très souvent, ces actions sont plus performantes, surtout en Europe. Aux États-Unis, la différence est moins évidente compte tenu du poids (et des performances) des valeurs technologiques. Nous pouvons en conclure que les **sociétés qui paient des dividendes font partie des valeurs les plus sûres** : elles affichent une volatilité beaucoup plus faible, précisément parce qu'elles peuvent se rabattre sur des flux de trésorerie stables et élevés. Telle est la raison pour laquelle on les appelle les «aristocrates du dividende».

Trackers sur indices à dividende (% annuel)



Source: Thomson Reuters Datastream

La **Belgique** compte aussi un bon nombre de sociétés qui versent des dividendes. Le graphique ci-dessous montre qu'avec un **rendement de dividendes estimé à 3,4%**, le **BEL20** est plus faiblement valorisé que le Stoxx 600 sur la base du rendement. Soulignons que l'écart était beaucoup plus faible auparavant, jusqu'à la fin de 2013. L'écart avec le taux d'intérêt à 10 ans (0,6%) en dit long et joue clairement en faveur des actions lorsqu'il s'agit de **protéger adéquatement son pouvoir d'achat**.

Rendement du dividende sur indices (% BEL20, DJ Euro Stoxx 600 et Taux OLO 10 ans)



Source: Thomson Reuters Datastream

2. Comment sélectionner des actions à dividendes ?

Lorsque l'on recherche une action qui offre un bon rendement, il importe avant tout de considérer le **niveau du dividende escompté**. Plus il est élevé, mieux c'est. Les **sociétés de services aux collectivités** et les **opérateurs de télécommunications**, qui disposent d'une abondante trésorerie, sont connus pour la régularité de leurs versements. Leur rendement de dividende est plus attrayant que la moyenne (4 à 6%), mais la progression du dividende est généralement limitée à celle de l'inflation. Il convient néanmoins d'éviter certains écueils.

a. Cash-flows

Avant de pouvoir verser un dividende, il faut bien entendu **générer des liquidités** même si, dans des circonstances exceptionnelles, certaines entreprises peuvent décider de puiser dans leurs réserves. L'investisseur prudent s'assurera donc que le dividende **peut être entièrement financé par les flux de trésorerie disponible** et que ceux-ci présentent un caractère «durable». Certes, les entreprises qui, **dans le cas contraire, décident de couper dans les dividendes font place nette au sein de leurs finances, mais elles perdent bien vite les bonnes grâces des investisseurs en actions à dividende. Ce qui n'est pas sans conséquence pour les cours de Bourse.**

b. Stabilité

Il arrive, par exemple en raison d'une année exceptionnelle ou de la vente d'une division, qu'une entreprise dispose d'abondantes **liquidités excédentaires**. Les entreprises qui envisagent de verser ces liquidités supplémentaires aux actionnaires préfèrent ne pas augmenter de manière significative le **dividende ordinaire**. Elles évitent ainsi d'être pénalisées par les investisseurs si l'année d'après, elles sont contraintes de verser un dividende normal, c'est-à-dire nettement inférieur.

Il convient donc **d'adopter d'emblée une politique de paiement des dividendes claire**, axée de préférence sur le versement d'un **pourcentage fixe** du résultat annuel net. Compte tenu de leurs solides antécédents, les entreprises qui versent d'appréciables dividendes créent une véritable relation de confiance avec les investisseurs en actions à dividende. Cela ne veut pas dire qu'un extra ne soit pas envisageable de temps à autre, mais il s'agit alors d'un **dividende exceptionnel** ou d'un **programme de rachat d'actions** propres.

c. Répartition sectorielle

Lors de la constitution d'un portefeuille d'actions à dividendes, tenez compte de

l'indispensable **diversification**. Optez pour des entreprises de secteurs divers, versant chacune des dividendes (relativement) élevés.

d. Dettes

Les entreprises confrontées à un **endettement** démesuré peuvent être, tôt ou tard, contraintes de le réduire, **au détriment des liquidités disponibles** pour les actionnaires. Cette situation serait problématique pour les investisseurs qui comptent sur les dividendes, mais elle s'avérerait positive pour ceux qui privilégient croissance et stabilité.

e. Antécédents : Kings & Aristocrats

Idéalement, la quête d'actions à dividendes s'accompagne d'un examen des antécédents des entreprises en termes de versement de dividendes. On ne peut certes prédire les revenus futurs à partir du passé, mais dans le cas des dividendes, ce passé est un indicateur précieux.

- Les «**Dividend Kings**» sont les entreprises qui ont payé à leurs actionnaires, pendant 50 ans au moins, un dividende qui augmente chaque année.
- Les «**Dividend Aristocrats**» sont quant à elles les entreprises qui ont versé un dividende en hausse pendant 25 ans au moins.

À la Bourse de Bruxelles, nous retrouvons notamment dans cette catégorie GBL, Colruyt, UCB et Sofina. Voici les **actions américaines** étiquetées «Aristocrat» (par ordre alphabétique)

Aristocrates du Dividende Américains (source: suredividend.com)	
1. 3M Company (ticker: MMM)	30. Hormel Foods Corporation (HRL)
2. A.O. Smith Corporation (AOS)	31. Illinois Tool Works Inc. (ITW)
3. Abbott Laboratories (ABT)	32. Johnson & Johnson (JNJ)
4. AbbVie Inc. (ABBV)	33. Kimberly-Clark Corporation (KMB)
5. AFLAC Incorporated (AFL)	34. Leggett & Platt Incorporated (LEG)
6. Air Products and Chemicals Inc. (APD)	35. Linde plc (LIN)
7. Archer-Daniels-Midland Company (ADM)	36. Lowe's Companies Inc. (LOW)
8. AT&T Inc. (T)	37. McCormick & Company Incorporated (MKC)
9. Automatic Data Processing Inc. (ADP)	38. McDonald's Corporation (MCD)
10. Becton Dickinson and Company (BDX)	39. Medtronic plc. (MDT)
11. Brown Forman Inc. Class B (BF.B)	40. Nucor Corporation (NUE)
12. Cardinal Health Inc. (CAH)	41. People's United Financial Inc. (PBCT)
13. Caterpillar Inc. (CAT)	42. Pentair Plc. (PNR)
14. Chubb Limited (CB)	43. PepsiCo Inc. (PEP)
15. Chevron Corporation (CVX)	44. PPG Industries Inc. (PPG)
16. Cincinnati Financial Corporation (CINF)	45. Procter & Gamble Company (PG)
17. Cintas Corporation (CTAS)	46. Roper Technologies Inc. (ROP)
18. Clorox Company (The) (CLX)	47. S&P Global Inc. (SPGI)
19. Coca-Cola Company (KO)	48. Sherwin-Williams Company (SHW)
20. Colgate-Palmolive Company (CL)	49. Stanley Black & Decker Inc. (SWK)
21. Consolidated Edison Inc. (ED)	50. Sysco Corporation (SY)
22. Dover Corporation (DOV)	51. T. Rowe Price Group Inc. (TROW)
23. Ecolab Inc. (ECL)	52. Target Corporation (TGT)
24. Emerson Electric Company (EMR)	53. United Technologies Corporation (UTX)
25. Exxon Mobil Corporation (XOM)	54. V.F. Corporation (VFC)
26. Federal Realty Investment Trust (FRT)	55. W.W. Grainger Inc. (GWW)
27. Franklin Resources Inc. (BEN)	56. Walmart Inc. (WMT)
28. General Dynamics Corporation (GD)	57. Walgreens Boots Alliance Inc. (WBA)
29. Genuine Parts Company (GPC)	

En **Europe**, il s'agit notamment des entreprises suivantes:

Ticker	Exchange	Country	Issuer	Subsector	Indicated Dividend Yield	P/E Ratio
SSE	LN	Britain	SSE PLC	Electric Utilities	8.93	37.24
IMB	LN	Britain	Imperial Brands PLC	Tobacco	7.66	17.08
BATS	LN	Britain	British American Tobacco PLC	Tobacco	7.56	1.52
WPP	LN	Britain	WPP PLC	Media	7.04	5.65
SEBA	SS	Sweden	Skandinaviska Enskilda Banken	Banks	6.46	8.90
ENG	SM	Spain	Enagas SA	Oil, Gas & Consumable Fuels	6.10	13.18
MCRO	LN	Britain	Micro Focus International PLC	Software	5.04	9.85
REE	SM	Spain	Red Electrica Corp SA	Electric Utilities	4.80	15.15
SESG	FP	Luxembourg	SES SA	Media	4.66	-
BA/	LN	Britain	BAE Systems PLC	Aerospace & Defense	4.65	19.56
SAN	FP	France	Sanofi	Pharmaceuticals	4.02	23.32
GBLB	BB	Belgium	Groupe Bruxelles Lambert SA	Diversified Financial Services	3.88	20.74
PRU	LN	Britain	Prudential PLC	Insurance	3.48	15.89
ROG	SW	Switzerland	Roche Holding AG	Pharmaceuticals	3.31	20.47
NOVN	SW	Switzerland	Novartis AG	Pharmaceuticals	3.30	14.91
UNA	NA	Britain	Unilever NV	Personal Products	3.21	21.76
PPB	ID	Ireland	Paddy Power Betfair PLC	Hotels, Restaurants & Leisure	3.12	25.30
JMAT	LN	Britain	Johnson Matthey PLC	Chemicals	2.92	16.11
NESN	SW	Switzerland	Nestle SA	Food Products	2.86	30.90
SGE	LN	Britain	Sage Group PLC/The	Software	2.78	21.77
COLOB	DC	Denmark	Coloplast A/S	Health Care Equipment & Suppli	2.66	33.17
NOVOB	DC	Denmark	Novo Nordisk A/S	Pharmaceuticals	2.52	19.79
DGE	LN	Britain	Diageo PLC	Beverages	2.38	22.59
CPG	LN	Britain	Compass Group PLC	Hotels, Restaurants & Leisure	2.30	23.05
WTB	LN	Britain	Whitbread PLC	Hotels, Restaurants & Leisure	2.19	21.91
ABF	LN	Britain	Associated British Foods PLC	Food Products	2.08	16.95
BNZL	LN	Britain	Bunzl PLC	Trading Companies & Distributo	2.00	23.71
AHT	LN	Britain	Ashted Group PLC	Trading Companies & Distributo	2.00	7.53
WKL	NA	Netherlands	Wolters Kluwer NV	Professional Services	1.93	18.85
FME	GR	Germany	Fresenius Medical Care AG & Co	Health Care Providers & Servic	1.79	9.30
OR	FP	France	L'Oreal SA	Personal Products	1.77	27.75
FRE	GR	Germany	Fresenius SE & Co KGaA	Health Care Providers & Servic	1.69	12.14
ITRK	LN	Britain	Intertek Group PLC	Professional Services	1.65	26.82
NZYM	DC	Denmark	Novozymes A/S	Chemicals	1.54	26.87
LISP	SW	Switzerland	Chocoladefabriken Lindt & Spru	Food Products	1.51	-
EL	FP	France	EssilorLuxottica SA	Textiles, Apparel & Luxury Goo	1.38	32.24
RMS	FP	France	Hermes International	Textiles, Apparel & Luxury Goo	0.86	37.64
KYG	ID	Ireland	Kerry Group PLC	Food Products	0.72	26.71
SHP	LN	United States	Shire PLC	Biotechnology	0.55	11.28

L'investisseur peut facilement répliquer les indices «Aristocrate» européen et américain au moyen des **ETF's ou Trackers**. Cela permet de surfer sur la vague des dividendes, sans avoir à se préoccuper de la «bonne» sélection.

3. Timing

En cas de paiement de dividendes, il importe de prendre une série d'échéances en considération.

- La «**date d'annonce**» est la date à laquelle le dividende est annoncé. Elle tombe généralement en même temps que la publication des **chiffres annuels**. L'éventuel versement d'un **acompte sur dividendes** coïncide avec la publication des **résultats semestriels**. Le dividende est soumis à l'approbation des

actionnaires lors de l'assemblée générale. Sans surprise, cela se passe, dans la majorité des cas, à la plus grande majorité des voix.

- Le jour où l'action est cotée **ex-dividende** est le jour à partir duquel les investisseurs **ne peuvent plus prétendre** au dividende. L'action perd de sa valeur à concurrence du dividende brut.

Prenons l'**exemple** d'Ageas. Le dividende de 2,20 euros a été annoncé le 20 février de cette année. L'action sera cotée ex-dividende le 27 mai 2019. Imaginons que le 26 mai, l'action achève la séance à 45 euros: le lendemain, avant même que le moindre ordre n'ait été exécuté, l'action pèsera 2,20 euros de moins. Celui qui détenait le titre en portefeuille le 26 mai avant la clôture de la séance verra apparaître le montant sur son compte le 29 mai (date du paiement).

CONSEIL: En tant que client Bolero, vous pouvez facilement suivre ces échéances sur la plateforme Bolero. Lancez une recherche sur l'action concernée ou cliquez sur le nom de l'action dans votre portefeuille. Cliquez ensuite depuis le mini-hotspot sur «Tous les détails» et retrouvez l'ensemble des dates de dividende dans la « Fiche d'identité » de l'action.

4. Liquidités ou titres

Le plus souvent, les dividendes sont versés en **espèces**, après prélèvement de **l'impôt** s'il y a lieu. Les dividendes peuvent également être versés sous forme d'**actions**, de dividendes, etc. Dans certains cas, l'actionnaire peut décider d'être payé en numéraire ou en actions. Afin de contrer la **dilution** des droits de vote ou de la participation bénéficiaire, il vaut mieux opter pour un **dividende en actions**.

CONSEIL: Chez Bolero, en tant qu'investisseur, vous pouvez demander à ce que vos dividendes au choix du porteur soient toujours versés sous forme de valeurs mobilières ou d'espèces. Définissez votre choix par défaut dans les paramètres de la plateforme ou des applications Bolero.

5. Points faibles

a. Dividendes extrêmement élevés

Ne vous laissez pas séduire par les dividendes extrêmement élevés : ils sont généralement trop beaux pour être vrais. Le dividende élevé ne sera peut-être pas tenable sur le long terme. Comme nous l'avons dit, la **pérennité** du dividende est plus importante que son **montant**. Une étude de la Société Générale révèle que des rendements de dividende anormalement élevés sont souvent un **signal d'alarme** et que les entreprises alignent généralement de piètres performances sur le marché d'actions proprement dit.

b. Achetez ce que vous connaissez

Établir la liste des rendements de dividendes élevés et constituer son portefeuille sur cette base ne suffit pas. Il est important de savoir ce que fait la société et comment se porte le secteur. Prenons le secteur de la photographie et de la pellicule. Les sociétés qui n'ont pas pris le virage de la photographie numérique à la fin des années 1990, comme Afga-Gevaert et Kodak (ainsi que leurs actionnaires) ont mordu la poussière, ce qui a entraîné une baisse des prévisions tant des bénéfices que des dividendes. La prudence est de mise pour tout le monde (pas seulement pour les amateurs d'actions à dividendes) en cas d'avertissement sur résultats, de modification de la politique de dividende, etc.

c. Fiscalité

Lorsque l'on compose un portefeuille d'actions à dividendes, il convient de ne pas perdre la fiscalité de vue. Depuis 2017, un **précompte mobilier de 30%** est déduit du dividende brut. Toutefois, à partir de l'année de revenus 2018 (exercice d'imposition 2019), le gouvernement belge prévoit que vous pouvez récupérer le précompte mobilier payé sur les dividendes de certaines actions belges et étrangères. Par exemple, la **première tranche de 640 euros de dividendes est exonérée**, ce qui peut vous donner un avantage fiscal allant jusqu'à 192 euros. Pour l'année de revenus 2019, le montant exonéré sera même **porté à 800 euros**. Toutefois, vous devez **demandez vous-même le remboursement par le biais de votre déclaration d'impôts**. De cette façon, le gouvernement tente d'activer l'épargne et de stimuler les investissements en actions et, par corolaire, les investissements des entreprises et la création d'emplois.

L'addition est encore plus salée dans le cas des dividendes sur les **actions étrangères** car avant que le précompte mobilier belge soit prélevé, les autorités du pays d'origine effectuent un premier prélèvement.

En **Allemagne**, par exemple, le précompte mobilier se monte à 26,375%. Un rapide calcul permet de constater que l'investisseur perçoit moins de la moitié du dividende brut initial.

Dividende brut		100,00 €
Prélèvement allemand	26,375%	26,38 €
		73,63 €
Prélèvement belge	30%	22,09 €
Dividende net		51,54 €
Récupération	11,375%	8,37 €
Liquidités sur le compte		59,91 €

L'impact peut être atténué si l'État belge a conclu une **convention préventive de la double imposition** avec le pays d'origine. Vous pourrez dans ce cas bénéficier d'une **réduction du précompte mobilier** qui, en fonction du pays, sera opérée soit à la source, soit de manière à vous permettre de récupérer par la suite une partie de l'impôt payé. Si vous pouvez bénéficier de conventions préventives de la double imposition, remplissez gratuitement une **attestation** auprès de votre courtier en ligne. Pour les pays où l'on récupère une partie de l'impôt, la méthode impose un **travail administratif** considérable, si bien qu'elle ne devient intéressante qu'à partir d'un certain montant de dividende. Sachez également que votre courtier peut vous

faire **payer** la procédure de récupération.

En Allemagne par exemple, la convention permet de récupérer une partie de l'impôt et de ne payer que 15% de précompte mobilier. L'on peut donc récupérer 11,375% dans le cas des dividendes allemands.

Il ressort de cet exemple que dans le cas d'un dividende brut de 100 euros, 59,91 euros subsistent après récupération. L'investisseur a donc payé 40,09% d'impôts. Notez que votre courtier peut vous facturer des frais pour cette procédure.

6. En pratique

a. Sociétés payant des dividendes en Belgique et aux Pays-Bas

La liste ci-dessous donne une vue d'ensemble des plus importantes sociétés belges et néerlandaises en matière de versement de dividendes. La liste a été classée en fonction du **rendement de dividende le plus élevé pour 2019** (payable en 2020). Les chiffres pour 2018 incluent l'intégralité du dividende, c'est-à-dire y compris les rendements intermédiaires déjà versés.

b. Sociétés payant des dividendes à l'international

Désireux d'offrir une perspective un peu plus large sur les rendements de dividende des entreprises non cotées sur Euronext Bruxelles, nous avons demandé conseil

Action	Cours de Clôture (20/03/19)	Dividende			Rendement du Dividende		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020
PostNL	€ 2,30	0,24	0,25	0,27	10,3%	11,0%	11,6%
bpost	€ 8,70	1,31	0,90	1,00	15,1%	10,4%	11,5%
ABN Amro	€ 20,28	1,45	1,60	1,75	6,1%	7,9%	8,6%
RTL Group	€ 51,60	4,00	4,00	4,05	7,8%	7,8%	7,8%
Randstad	€ 47,08	3,38	3,48	3,52	6,6%	7,4%	7,5%
ING	€ 10,75	0,68	0,71	0,74	6,3%	6,6%	6,9%
Befimmo	€ 52,30	3,45	3,45	3,45	6,7%	6,6%	6,6%
Intervest Offices & Warehouses	€ 23,05	1,40	1,50	1,55	6,3%	6,5%	6,7%
Ascencio	€ 56,60	3,40	3,60	3,80	6,3%	6,4%	6,7%
AEGON	€ 4,59	0,28	0,28	0,28	6,0%	6,2%	6,2%
Qrf City Retail	€ 14,95	0,80	0,90	1,00	4,1%	6,0%	6,7%
Proximus	€ 25,06	1,50	1,50	1,55	6,0%	6,0%	6,2%
Flow Traders	€ 25,22	2,35	1,48	1,70	7,9%	5,9%	6,7%
NN Group	€ 37,70	1,91	2,21	2,21	5,1%	5,9%	5,9%
Retail Estates	€ 80,20	3,60	4,25	4,70	4,8%	5,3%	5,9%
Leasinvest RE	€ 100,50	5,10	5,30	5,60	5,4%	5,3%	5,6%
Ageas	€ 43,38	2,20	2,25	2,42	5,1%	5,2%	5,6%
Home Invest Belgium	€ 97,20	4,75	5,00	5,00	5,4%	5,1%	5,1%
Fluxys Belgium	€ 26,50	1,32	1,36	1,36	5,0%	5,1%	5,1%
Koninklijke KPN	€ 2,84	0,13	0,14	0,15	4,7%	5,0%	5,4%
EVS Broadcast Equipment	€ 20,05	1,00	1,00	1,00	4,3%	5,0%	5,0%
Cofinimmo	€ 118,20	5,50	5,60	5,90	5,1%	4,7%	5,0%
Telenet	€ 42,62	6,60	1,90	2,40	15,5%	4,5%	5,6%
BAM Groep	€ 3,88	0,14	0,17	0,19	4,0%	4,5%	4,8%

à KBC Asset Management. Nous avons extrait de la liste des actions suivies, qui ne « comprend guère de petites capitalisations boursières », une poignée d'entreprises, que nous évoquons en fonction du rendement de dividende brut attendu pour 2019.

Nom	Ticker	Rendement du Dividende
Vodafone	VOD LN	9,5%
Nordea Bank	NDA FH	8,8%
Intesa Sanpaolo	ISP IM	8,1%
URW	URW NA	7,0%
Klépierre	LI FP	7,0%
Daimler	DAI GR	6,4%
Royal Dutch Shell	RDSA NA	5,8%
Repsol	REP SM	5,8%
Zurich Insurance	ZURN SW	5,7%
Swiss Re	SREN SW	5,6%
BP	BP/ LN	5,6%
AXA	CS FP	5,5%
GlaxoSmithKline	GSK LN	5,3%
Orange	ORA FP	5,1%
Total	FP FP	4,9%
Equinor	EQNOR NO	4,6%
Allianz	ALV GY	4,5%
IBM	IBM US	4,5%
Qualcomm	QCOM US	4,5%

7. Conclusion

Il est donc permis d'affirmer que les investisseurs en actions à dividende obtiennent historiquement – tout au moins, sur base des performances des Dividend Aristocrats par rapport à l'indice classique – un **rendement supérieur à la moyenne**. Cela n'a rien de très étonnant dans la mesure où les entreprises qui versent un dividende sont souvent des **entreprises matures**, qui enregistrent peut-être une croissance moindre mais génèrent d'**abondantes liquidités**. Cela offre des possibilités, tant pour le réinvestissement que pour la distribution.

Pour les investisseurs, il s'agit donc d'un segment qui n'a certainement rien à envier aux actions «modernes», souvent plus prisées et affichant (temporairement) une croissance plus rapide. Car en un certain sens, les actions à dividende font mieux que les technologiques. Comme toujours, un **mélange** des deux – et davantage encore – est vivement conseillé.

Mentions légales

Bolero est la plateforme d'investissement simple exécution de KBC Bank SA et est indépendante de tous les autres services de placement qui peuvent être fournis par KBC Bank SA.

Copyright © KBC Bank SA/Bolero. Tous droits réservés. Ces informations ne peuvent en aucun cas être publiées, remaniées ou reproduites sous quelque forme que ce soit. Les droits de propriété intellectuelle de la présente publication reviennent à KBC Bank SA, à des entités qui y sont liées ou à des tiers. Toute violation de ces droits est interdite. Sous réserve d'autorisation expresse, écrite et préalable de l'auteur ou de ses ayants droit, toute transmission, vente, diffusion ou reproduction de la publication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite.

Cet article est une publication de KBC Bank S.A. (Bolero). L'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) est l'autorité de contrôle compétente pour cette activité.

Cette publication ne relève pas de la « recherche en investissement » telle que visée par l'Arrêté royal du 3 juin 2007 portant les règles et modalités visant à transposer la directive concernant les marchés d'instruments financiers. Elle consiste en une communication publicitaire, de sorte que les prescriptions légales destinées à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissements ne sont pas d'application. Bolero ne garantit en aucune façon que les instruments financiers traités vous conviennent. Bolero ne donne ici aucun conseil en investissement spécifique et personnalisé. Vous portez par conséquent l'entière responsabilité de l'utilisation que vous faites de cette publication.

Les gestionnaires de fonds de KBC AM peuvent effectuer des transactions sur l'instrument financier concerné avant la diffusion des recommandations. La rémunération des collaborateurs ou des préposés employés par KBC Securities et chargés de l'établissement des recommandations n'est pas liée à des transactions de banques d'affaires de KBC Securities. Les rendements des instruments financiers, indices financiers ou autres actifs évoqués dans cette publication sont des rendements obtenus par le passé. Ils ne constituent dès lors aucun indicateur fiable pour les rendements futurs. Il ne peut être garanti que les scénarios, les risques et les prévisions présentés reflètent les attentes du marché, ni qu'ils se réaliseront effectivement. Les prévisions sont fournies à titre purement indicatif. Les données figurant dans cette publication sont générales, purement indicatives et sujettes à modification.

Si les résultats des actifs financiers évoqués sont libellés dans une autre devise que l'euro, il se peut que le rendement soit supérieur ou inférieur en raison des fluctuations de change. Les informations communiquées représentent l'analyse de l'auteur à la date mentionnée. Si les informations sont basées sur des sources jugées fiables par l'auteur, Bolero ne peut garantir leur pertinence, leur exhaustivité, ni qu'elles soient à jour ; il se peut qu'elles soient incomplètes ou abrégées. L'auteur peut se référer à d'autres publications du groupe KBC (par ex. de KBC AM ou Market Research) ou de tiers. KBC Bank SA ne peut être tenue responsable de l'inexactitude ou de la non-exhaustivité éventuelle de certaines données contenues dans ces publications. Les clauses de non-responsabilité figurant dans les publications de KBC AM ou d'autres publications auxquelles il est fait référence sont également d'application.

Aucun extrait de cette publication ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse, écrite et préalable de KBC Bank SA (centre Bolero). La présente publication est soumise au droit belge et relève de la compétence exclusive des tribunaux belges. Pour certains éléments essentiels des recommandations d'investissement (dont le règlement de conflits d'intérêts), nous vous renvoyons aux « Directives générales relatives aux recommandations d'investissement de KBC Asset Management » disponibles sur le site www.kbcam.be/actions et aux « Disclosures » consultables sur le site www.kbcsecurities.com/disclosures. En ce qui concerne les recommandations susmentionnées, des informations spécifiques en matière de conflits d'intérêts sont disponibles sur www.kbcsecurities.be/disclosures.

Investir en actions comporte d'importants risques et incertitudes. Les investisseurs doivent être en mesure d'assumer le risque économique d'un investissement et la perte totale ou partielle du capital investi.